



# *Les sections CGT Finances 44*

## *L'esprit de conquête*

### **COMPTE RENDU DU CDAS DU 15/03/2005**

### **UNE BAISSSE DU BUDGET DES SERVICES SOCIAUX**

#### **APPROBATION DU BUDGET POUR L'ANNEE 2004 :**

Les reports de budget des années précédentes n'étant plus autorisés, le reliquat 2004 (1227 euros) a été rendu à l'administration.

Par ailleurs, La délégation a procédé à l'achat anticipé de chèque lire (pour l'année 2005) afin de diminuer ce reliquat.

L'année prochaine, une attention particulière sera apportée dans la prévision des dépenses.

#### **PROPOSITION BUDGET DES SERVICES SOCIAUX 44 POUR L'ANNEE 2005**

Une baisse de 0,63% en moyenne par rapport à l'année précédente (ou 15,45 % si l'on tient compte des reliquats des années précédentes).

| <b>ACTIONS</b>                                          | <b>BUDGETS en €</b> |
|---------------------------------------------------------|---------------------|
| Arbre de Noël (spectacle à Nantes)                      | 80640               |
| Retraités (séjours et sorties...)                       | 8721                |
| Amitiés Finances (Colis alimentaires, cadeaux)          | 3840                |
| <b>Budget d'Initiatives Locales</b>                     | <b>22299</b>        |
| Sortie des 6/7 ans (spectacle de théâtre)               | 3923                |
| Sortie des 14 ans (Futuroscope-Eurodisney-Parc Astérix) | 7001                |
| Consultations Avocat                                    | 3430                |
| Consultations Psychologue                               | 2743                |
| Consultations E.S.F.                                    | 3300                |
| Partenariat Mutuelles : "Mémoire"                       | 500                 |
| Conférence "Départ à la Retraite"                       | 700                 |
| Conférence "Relations familiales"                       | 200                 |
| Conférence "Souffrance au travail"                      | 500                 |

La baisse du budget pour l'arbre de Noël s'explique par la diminution du nombre d'enfants (-48).

Une sortie prévue pour les 11 ans a été annulée pour l'instant.

### **RESTAURATION ADMINISTRATIVE :**

La participation des services sociaux a augmentée pour l'année 2004 de 1 centime d'euros !

De plus, ils ne subventionnent plus la restauration collective hors « MINEFI ».

Les conséquences : certains agents devront allonger leur trajet et le temps du midi afin de pouvoir déjeuner.

La revalorisation des tickets restaurants a également été évoquée par la CGT, mais elle est de la compétence du CNAS – aux instances locales de faire remonter cette nécessité au plan national !

### **AGENTS « BERKANI » (obtenu grâce à l'action de la CGT sur le plan national)**

Les agents (femmes de ménages – gardiens - ...) dont le temps de travail est supérieur à 7 heures par semaine pourront désormais bénéficier de l'ensemble des prestations des services sociaux.

### **AMITIE FINANCES :**

Les services du Personnel de chaque direction transmettront à la délégation la liste des agents concernés – en longue maladie- (si ceux-ci ne s'y opposent pas) ; elle s'assurera alors de la suite à donner.

Un groupe de travail devra prochainement se réunir sur ce thème.

### **AUTORISATIONS D'ABSENCE :**

La parité syndicale a évoquée la décision de la Direction des Services Fiscaux de ne plus accorder d'autorisations d'absence pour participer aux conférences organisées par les Services Sociaux.

Celle-ci a maintenu sa position en arguant que le motif n'est réglementairement pas valable pour pouvoir en bénéficier..... même si ces conférences sont organisées dans le cadre et les objectifs assignés aux Services Sociaux du MINEFI.

Bien entendu, selon la DSF, les agents désirant bénéficier des conférences peuvent poser une récupération ARTT (ou un congé).

L'ensemble des organisations syndicales va réfléchir sur une position commune à adopter afin de lutter contre cette remise en cause des autorisations d'absence

|                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b><u>VOS ELUS</u></b> : Christophe ANDRE (trésor) – Marianne GAUTIER et Michel CHAMPION (impôts) – Rodolphe LE NINIVEN (douanes)</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|